



DOCUMENTS INÉDITS

SUR L'HISTOIRE

DE

L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN AFRIQUE

(1506 - 1574)

(Suite. — Voir les n^{os} 109 et 110.)

VIII

LETTRE D'ISABELLE DE FONSECA A MESSIRE JACOB, BACHELIER.

Oran, 20 mai

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajos sueltos.)

Je ne puis vous dire combien nous sommes malheureux de ce qui se passe ici. Il paraît que le Corrégidor ne reviendra pas. C'est, du moins, ce que disent et répètent les gens du Marquis. Ce bruit qu'ils font courir a éloigné les Maures qui approvisionnaient la ville de blé et d'autres vivres. En se retirant, ces mêmes Maures ont dit que le Corrégidor avait promis de ne pas les quitter, et qu'à l'avenir ils ne croiront plus personne. Si on ne

Revue africaine, 19^e année. N^o III (MAI 1874).

11

le renvoie pas à Oran, ils n'y reparaitront pas et n'apporteront plus rien. (1)

Les gens du Marquis ont fait de grandes réjouissances, parce que, disent-ils, un autre Corrégidor doit venir. Le lieutenant de celui qui est parti a reçu d'eux de l'argent et les laisse faire ce qu'ils veulent. Tous les habitants, marchands et autres, chrétiens, maures ou juifs, sont dans un tel désespoir, que, s'ils savaient où aller, ils s'enfuiraient de la ville.

S'il faut croire ce que publient partout les gens du Marquis, le Président du conseil, auquel ils ont écrit, s'opposera au retour du Corrégidor. Ainsi que je vous l'ai dit, les Maures n'apportent plus de vivres à Oran et nous mourons de faim. Le mois dernier, nous n'avons touché qu'une demi-ration; et, si la femme du Corrégidor n'avait pas fait distribuer de l'orge aux habitants, nous étions perdus.

Je vous prie, pour l'amour de Dieu, si le Corrégidor ne doit pas venir, de me procurer les moyens de m'en aller d'ici. Je crains que les gens du Marquis ne me maltraitent, car ils ne respectent personne. La nouvelle qu'ils ont reçue les a rendus si joyeux, qu'ils courent comme des fous par la ville, insultant et attaquant tous ceux qu'ils rencontrent : ils ont presque tué Alvarado. On les craint et on n'ose rien leur dire. S'ils désirent que l'on envoie un autre Corrégidor, c'est qu'ils espèrent l'acheter, comme ils ont fait du lieutenant de celui-ci. Je puis vous assurer que tout le monde abandonnera la ville, si le Corrégidor ne revient pas.

Le prieur a été gagné. Vous le verrez là-bas, car les gens du Marquis l'ont envoyé à la cour. Il a dit en partant qu'il ferait son possible pour empêcher le retour du corrégidor. Prenez bien vos mesures; mais surtout avertissez-moi de ce qui aura été décidé, afin que je puisse partir aussitôt.

(1) Nous pensons qu'il s'agit ici du corrégidor qui a écrit la dépêche précédente, et dont le nom ne nous est pas connu. La présente lettre a été trouvée dans la même liasse que la précédente. Sur l'adresse, on lit ces mots : *Cartas de las nuevas de Oran, al consejo de la hacienda*. Elle fut sans doute placée sous les yeux du conseil, chargé de l'enquête dont nous avons parlé.

IX.

LETTRE DE PEDRO DE GODOY, GOUVERNEUR D'ORAN, A GEORGES RUIZ DE ALARCON, CORRÉGIDOR DE MURCIE, LORCA ET CARTHAGÈNE.

Oran, 7 juin 1529.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Juan del Baños m'a remis votre lettre. Nous avons appris aujourd'hui même, par la voie de Tlemsèn et par celle de Mostaganem, que le Turc (Khàir ed Din) s'était emparé du Peñon, (1) le vendredi 27 mai. Voici comment on raconte la prise de cette forteresse. Après avoir battu la place et détruit une grande partie de ses défenses, Khàir ed Din fit réunir, le dit vendredi, un certain nombre de fustes (1) chargées de troupes, et leur donna ordre de s'approcher de l'île, le plus près qu'elles pourraient. Sa nombreuse artillerie continuait à tonner contre le Peñon. Protégées par le bruit et par la fumée, les fustes abordèrent à la

(1) *Penon*, augmentatif de *Pena*, veut dire en espagnol *roche élevée, gros rocher*. — En 1510, comme nous l'apprend Suarez Montanes, dans un fragment inédit de sa *Chronique d'Oran*, où il relève certaines erreurs de Marmol, D. Diego de Vera, commandant de la flotte de la Méditerranée, fut chargé d'occuper la petite île des Beni-Mesr'anna (*el Penon de Argel*, comme l'appelaient les Espagnols) et d'y bâtir une forteresse. Suarez ajoute que ce château fut construit avec le consentement des habitants d'Alger, qui fournirent les matériaux nécessaires et travaillèrent même avec les soldats espagnols. « El conde Pedro Navarro mandò hacer un castillo en un penoncillo que esta frente de la ciudad de Argel, la qual fuerça se encargò à Diego de Vera, capitan de la armada del mar Mediterraneo, y la fabricò a bene placito y voluntad de todos los Moros de la ciudad, ayudando à trabajar con materiales de la tierra firme. »

(1) La *fuste* (du mot italien *fusto*, employé dans la marine pour désigner le bois propre aux constructions navales) était un petit bâtiment à voiles et à rames, léger, rapide et très-apte pour le service d'explorateur. Au 16^e siècle, on le comptait au nombre des navires de course. Les Turcs en faisaient surtout usage. (Jal, *Archéologie navale*, T. I, p. 468.)

pointe de l'île, sans que nos gens eussent rien vu. Aussitôt les Turcs sautèrent à terre et assaillirent le fort qu'ils emportèrent après un rude combat. On dit que soixante des nôtres ont été tués ; le commandant et un alcade des tours sont au nombre des morts. Tous les autres ont été faits esclaves (1).

On nous a dit qu'il y a en ce moment à Tlemsên un ambassadeur de Khaïr ed Dîn. Il est venu pour presser le roi de se mettre en campagne avec toute son armée. Khaïr ed Dîn promet de l'aider par mer, s'il veut assiéger Oran. Je ne sais ce que fera le roi de Tlemsên.

X.

LETTRE ÉCRITE D'ALGER PAR UN ESPION JUIF.

Sans date. (2)

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Prise du Peñon, le vendredi, 23 mai (3). — Le mardi, un navire français vint mouiller dans le port d'Alger. Un marchand descendit à terre, demanda à être conduit en présence de Barberousse (Khaïr ed Din), et lui dit que les chrétiens ayant mis à mort son frère qu'ils retenaient prisonnier, il lui indiquerait les

(1) Les historiens espagnols qui racontent la prise du Penon assignent à cet événement une date différente. Haëdo le place, en 1530, Gomera et Sandoval en 1529. La lettre de Pedro de Godoy donne raison aux deux derniers. Il convient d'ajouter que Berbrugger a indiqué cette même date dans son savant travail sur les *Origines du gouvernement turc en Algérie*.

(2) La lettre précédente du gouverneur d'Oran permet de fixer la date de celle de l'espion juif.

(3) Le Penon fut pris par les Turcs un *vendredi*. Haëdo et Gomara disent la même chose ; mais, quant à la date du jour, ils ne s'accordent ni avec l'espion juif, ni avec Pedro de Godoy. Au rapport de ce dernier, les Turcs s'emparèrent du Penon, le *vendredi 27 mai* ; suivant l'espion juif, ce même vendredi était le *23 mai* ; enfin, d'après Haëdo et Gomara, le Penon fut pris le *vendredi 21 mai*.

moyens de s'emparer de l'île. Il l'informa que les soldats, lorsque les batteries turques tiraient, s'abritaient derrière certaines (1) Le lendemain, Barberousse ordonna d'armer toutes les galères et fustes, et fit courir le bruit qu'elles allaient partir pour croiser sur les côtes d'Espagne. Elles mirent en effet à la voile ; mais, au milieu de la nuit, elles rentrèrent dans la rade et vinrent se cacher dans le port de Temendfous, au levant d'Alger.

Le jeudi, toute l'artillerie turque recommença à battre le Peñon ; le feu ne cessa que le lendemain, une heure avant le jour. Les chrétiens étaient très-fatigués, et, après avoir placé une sentinelle pour surveiller la mer, ils crurent pouvoir prendre un peu de repos. Les fustes s'approchèrent alors de l'île qu'elles entourèrent au levant et au couchant. La sentinelle donna l'alarme, mais trop tard. Les Turcs étaient déjà dans l'île, lorsque les chrétiens se réveillèrent. Onze Turcs principaux et trente-cinq Maures ont été tués. De leur côté les chrétiens ont eu 65 morts ; 90 soldats, avec 25 femmes et enfants, ont été réduits en esclavage. Le commandant a été fait prisonnier : les Turcs l'ont torturé, pour qu'il leur donnât 2,000 ducats qu'il avait cachés dans le fort ; ils l'ont établi ensuite chef des autres captifs condamnés à reconstruire le minaret de la mosquée. (2)

La forteresse du Peñon a été rasée. Deux tours seulement sont restées debout, l'une au levant et l'autre au couchant. En ce moment on s'occupe à combler le canal entre l'île et la terre ferme.

(1) Les mots laissés en blanc sont lacérés dans l'original. — Le fait raconté par l'espion juif n'est mentionné par aucun historien. Haedo dit seulement que, lorsque les Turcs commencèrent à battre le Penon, nuit et jour, de leur artillerie, il se trouvait par hasard au mouillage d'Alger un galion de France, commandé par un chevalier de Malte, et qu'ils y prirent un grand et fort canon de bronze.

(2) Le commandant du Penon se nommait Martin de Vargas. Les historiens espagnols racontent que, pris vivant et conduit à Khair-ed-Din, celui-ci le traita d'abord avec distinction, mais que plus tard il le fit mourir, parce qu'il refusait d'entrer à son service en embrassant la religion musulmane. Nous croyons que Pellissier a eu raison de considérer ce récit comme apocryphe.

Barberousse a fait publier que tous ceux qui voudront gagner le paradis se hâtent de le rejoindre. Son intention est d'attaquer Oran et Mers-el-Kebir. Il a envoyé en même temps un messenger à de Tunis, qui commande quarante fustes, pour lui demander de l'aider dans cette entreprise. Les dites fustes sont mouillées dans le port de Tedlès, toutes prêtes et armées.

Quatre jours après la prise du Peñon, un brigantin se présenta devant l'île. Les galères lui donnèrent la chasse et le capturèrent. Il y avait à bord seize chrétiens. Un d'eux a été tué par les Turcs, les quinze autres ont été faits esclaves. Ce brigantin apportait à ceux du Peñon de la poudre et d'autres munitions de guerre, avec 600 ducats.

Un ambassadeur de Barberousse est parti pour Tlemsèn, afin d'inviter le roi à se mettre en campagne avec tous ses gens. Le même ambassadeur se rendra ensuite auprès du roi de Fez et de Velez, pour lui demander d'envoyer devant Oran toutes les fustes dont il peut disposer.

XI.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN, A SA MAJESTÉ,

Oran, 7 juin 1529.

(Arch. de Simancas. — Estado, Costas de Africa Legajo 461).

Je suis parti de Tlemsèn le premier de ce mois, avec une réponse favorable à la demande que j'avais faite au roi (1) au nom de Votre Majesté ; il consent à vous vendre, pour la somme à premier prix de 30,000 *doblas*, 40,000 fanègues (2) de blé et 60,000 d'orge ; mais, comme il faut porter en compte les 2,000

(1) Le roi de Tlemsèn, dont il est ici question, s'appelait Abd-Allah, et il avait succédé à son frère Bou-Hammou. Ce dernier, rétabli sur le trône par le marquis de Comarès, ainsi que nous l'avons dit, demeura pendant tout son règne l'allié fidèle des Espagnols. Abd-Allah, comme on le verra, ne suivit pas son exemple.

(2) *Hanega*, *fanega*, boisseau. — Mesure pour le grain ou le sel.

doblas, dont j'ai fait remise au roi par ordre de Votre Majesté, 500 autres que j'ai promises, comme il était convenu, et qui ont été dépensées en étoffes de soie brochée et en pièces de drap, (1) et de plus 1,000, employées en présents et frais indispensables, j'estime que la fanègue de blé reviendra à six réaux et celle d'orge à deux.

Votre Majesté saura que, cette négociation étant vers sa fin, il m'arriva de plusieurs côtés la nouvelle positive que Barberousse s'était emparé de la forteresse du Peñon, et qu'il avait pris ou tué tous ceux qui étaient dedans. (2) Grâce à Dieu j'en fus instruit, lorsque je me trouvais encore à Tlemsên; et, avant de parler au roi des autres choses que nous avons encore à régler, j'insistai auprès de lui pour qu'il se joignît à nous, afin de faire la guerre à Barberousse. Je parvins à le gagner, comme Votre Majesté le verra avant peu (3). Je crois que, sans cela, l'ambassade et les présents que Barberousse lui a, dit-on, envoyés, l'eussent décidé à se déclarer en sa faveur, ainsi que ce dernier l'en sollicite

XII.

LETTRE DE PEDRO DE AMEÇAYA A SA MAJESTÉ.

1529 ou 1530. (4)

(Arch. de Simancas. — Estado, Costas de Africa, Legajo 461.)

Pedro de Amçaya, commissaire (5) de Bougie, parlant au nom

(1) Il sera parlé un peu plus loin de ces divers objets, que le roi Abd-Allah prétendait n'avoir pas reçus.

(2) La présente dépêche, écrite d'Oran le 7 juin 1529, vient confirmer ce qui a été dit plus haut relativement à la date de la prise du Penon.

(3) Le corrégidor se trompait. Un mois à peine s'était écoulé, que Abd-Allah était de nouveau brouillé avec les Espagnols d'Oran. L'année suivante, au mois de janvier, il y eut une tentative de réconciliation; mais elle n'aboutit pas.

(4) Cette lettre n'est pas datée; mais le paragraphe qui la termine prouve qu'elle a été écrite quelque temps après la prise du Penon, c'est-à-dire vers 1529 ou 1530.

(5) *Receptor*, commissaire délégué pour examiner la conduite des personnes en charge.

des troupes en garnison dans cette place, supplie Sa Majesté de vouloir bien leur envoyer un homme qui sache les gouverner et les maintenir en paix et en concorde. Celui qui les commande les fait sortir au milieu de la nuit, sans motif et sans précaution, au risque d'être surpris par les Maures ; pendant ces sorties, les forts demeurent abandonnés sans aucune garde pour les défendre, ce que n'a jamais fait aucun capitaine. Avec un pareil commandant, Bougie est en grand danger, et il est urgent de mettre un terme à un si grave état de choses.

Cette demande, la première par son importance, est suivie de plusieurs autres, savoir :

1° Celle de 600 *cahiz* de chaux, qu'on peut se procurer pour 600 ducats à Carthagène ;

2° De 2,000 ducats pour réparer la courtine qui va de la tour de la Victoire à la tour du Beffroi ;

3° Qu'il y ait toujours dans la place, jusqu'à ce que toutes les réparations soient terminées :

600 hommes à pied, dont 300 fusiliers ou arquebusiers ;
100 arbalétriers ;
200 hommes avec des rondaches et des lances ;
60 cavaliers ;

4° Qu'on expédie d'Espagne quelque artillerie, parce que toute celle qui est à Bougie est dans un si mauvais état, que les artilleurs ne peuvent s'en servir sans s'exposer à un véritable danger ;

5° Enfin, que Sa Majesté veuille bien leur faire envoyer des pics et des hoyaux avec pierres pour les aiguïser, et trente barils de goudron, le tout pouvant coûter 100 ducats.

La lettre se termine ainsi :

« Telles sont les choses que nous supplions Votre Majesté de nous faire parvenir, pour le service de Dieu, afin que nous ne succombions pas, comme ceux du Peñon d'Alger ; mais ce que nous demandons surtout, c'est que Votre Majesté nous envoie un capitaine qui sache nous commander et nous maintenir en

paix, parce que, sans lui, il serait inutile de nous fournir le reste. (1) »

XIII.

LETTRE DE MOULEI ABD-ALLAH, ROI DE TLEMSËN, AU CORRÉGIDOR D'ORAN, AVEC UN PRÉCIS DE LA CONFÉRENCE QUI A EU LIEU POUR TRAITER DE LA PAIX.

15 janvier 1530.

(Arch. de Simancas. -- Estado, Costas de Africa, Legajo 461).

I.

Nous avons reçu votre lettre et nous avons compris ce qu'elle contient. En conséquence, notre serviteur Jacob Beniazar se rend auprès de vous. Il vous fera connaître comment nous nous trouvons ici, et ce qu'il vous dira de notre part, croyez-le.

II.

Le dit Beniazar, en vertu de la lettre de créance dont il est porteur, expose d'abord qu'il est venu à Oran pour entendre ce qu'on a à lui dire, conformément à ce que le corrégidor a écrit au roi de Tlemsên.

Pedro de Godoy, Perafan de Ribera et le docteur Lebrija répondent qu'ils se sont réunis pour s'expliquer avec Beniazar, relativement aux conditions de la paix qui a été conclue entre Sa Majesté et le dit roi de Tlemsên. En conséquence, ils requièrent le dit Beniazar, fondé de pouvoirs du seigneur roi, de garantir l'exécution des dites conditions, telles qu'elles ont été convenues avec Sa Majesté, et ils déclarent qu'ils sont bien décidés à les faire observer entièrement.

Beniazar réplique que le roi a reçu la lettre par laquelle l'Impératrice l'invite à exécuter les dites conditions; qu'il y est bien disposé, mais que, par suite de la rupture survenue et dont il

(1) Cette lettre donne une étrange idée de la manière dont la place de Bougie était commandée et entretenue.

n'est pas cause, il en est résulté pour lui de grandes dépenses, et qu'il supplie Sa Majesté de vouloir bien lui abandonner les droits de la porte de Tlemsên, parce qu'il n'est pas en mesure de payer le tribut accoutumé.

Ce plus, puisque les Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène sont de Tâbekrit (1) et sujets du roi, ce que ce dernier attestera par un écrit signé de sa main, et, s'il le faut, en donnant sa parole royale, il supplie Sa Majesté de lui faire rendre ces Maures et les 500 *doblas* qu'il a déjà payées pour eux, ce dont le Corrégidor d'Oran est instruit.

Quant aux petits-fils du cheikh Moussa ben Abd-Allah, qui sont retenus en ôtage pour la rançon des fils du dit cheikh, sur laquelle rançon ceux-ci restent devoir *doblas*, Beniazar demande que les chrétiens qui les ont faits prisonniers injustement à Bouzifar, (2) lorsqu'ils venaient avec la caravane, se contentent de ce qui a été déjà payé, et que Sa Majesté ordonne que les ôtages soient remis en liberté.

Le roi demande aussi que Sa Majesté supprime dans la ville d'Oran le droit de courtage (*Truxamania*), nouvel impôt qui porte le plus grand préjudice aux revenus de Sa Majesté, à ceux que le roi doit recouvrer à la porte de Tlemsên, et au commerce.

Beniazar expose ensuite que la chose que Sa Majesté doit principalement ordonner, afin d'enlever tout prétexte à une nouvelle rupture de la paix, c'est que, puisque le roi est serviteur et ami de Sa Majesté, on ne puisse, pendant la paix dans son royaume, ni sur terre, ni sur mer, faire aucun captif ; que l'on tue ceux qui, contre sa volonté, feraient la guerre aux chrétiens, mais qu'on ne les fasse pas prisonniers. Le roi promet, si la paix est rétablie, qu'aucun de ses vassaux n'attaquera ceux d'Oran . . . C'est la cupidité des chrétiens qui a été la cause de la rupture survenue l'an passé.

(1) Léon l'Africain et Marmol indiquent la situation de ce petit port dans le voisinage du cap Hone.

(2) Le village de Bouzifar n'existe plus. Ce nom se retrouve dans celui de *Bouzefer*, qui est donné à un petit cours d'eau et à une annexe de la commune d'Oran.

Le roi demande, en outre, que Sa Majesté donne les ordres nécessaires pour que l'on exécute la clause relative aux soldats qu'elle a promis de lui fournir, sous condition qu'il payera la solde, et qu'elle envoie non plus 200, mais 300 hommes.

Que Sa Majesté n'exige plus à l'avenir aucun tribut des Maures qui habitent la Zafina (1) et la montagne de Guiza (2).

Après avoir donné ces explications, Beniazar déclare qu'il attendra la réponse des délégués de Sa Majesté, avant de leur communiquer les autres choses dont le roi l'a chargé.

Les dits Pedro de Godoy, Perafan et docteur Lebrija répondent :

Que, relativement au tribut, ils n'ont pas le pouvoir d'en affranchir le roi ; que cependant Sa Majesté consentira sans doute à abandonner les 1,000 *doblas* dont le docteur a fait remise, en raison des grains que le dit roi avait promis de livrer l'année dernière, bien qu'il n'ait pas tenu entièrement sa promesse, et que le roi n'aura par conséquent à payer que 3,000 *doblas* ;

Que, en ce qui concerne les Maures qui ont été faits prisonniers par les gens de Carthagène, ils ne doutent pas que Sa Majesté ne consente à les rendre ; mais, quant aux 500 *doblas* réclamées, ils doivent prendre les ordres de Sa Majesté pour savoir si elle veut les payer ;

Que, si les fils de Moussa ben Abd-Allah ne peuvent payer en argent ce qu'ils restent devoir pour leur rançon, ils s'acquittent en livrant des grains et du bétail, la fanègue de blé à deux réaux et celle de l'orge à un réal ;

Que la demande du roi de supprimer le droit de courtage

(1) « Çafina, dit Marmol, est une grande *habitation* près d'Oran, où sont plusieurs adouares d'Arabes et de Berbères. » Cette dénomination, s'il faut en croire Suarez Montanes, était commune à toute agglomération du même genre. (Los moros del reyno llaman *Safina* donde hacen grande junta de adouares.)

(2) Le *Djebel Santo* est la synonymie moderne de la montagne de *Guiza*. Il y avait aussi un village de même nom dont parle Marmol ; il était situé entre Oran et Cheristel. Le docteur Shaw le cite, et n'oublie pas de faire remarquer la ressemblance de cette appellation avec celle de la colonie romaine de *Quiza*.

paraît juste, et qu'ils s'engagent à solliciter cette grâce de Sa Majesté ;

Que le Maure de Mostaganem sera remis en liberté, ainsi qu'on a fait de beaucoup d'autres, sur la simple demande du roi ;

Que, relativement aux Maures qui habitent la montagne de Guiza et la Zafina, la réclamation du roi n'est pas fondée, attendu que ces Maures sont vassaux de Sa Majesté ; mais qu'on la suppliera de leur faire grâce du faible tribut qu'ils paient, lequel ne s'élève pas à cent *doblas* :

Beniazar, après avoir entendu ces réponses, déclare au nom du roi, que, puisque lesdits Pedro de Godoy, Perafan et le docteur Lebrija ne peuvent rien de plus, il ne leur fera point part des autres choses dont le roi l'a chargé ; qu'il consultera son maître et que, d'après sa réponse, il agira.

La conférence étant terminée et le docteur Lebrija se trouvant seul avec Beniazar, celui-ci lui fait connaître les autres conditions proposées par le roi de Tlemsén :

Que le marchand génois et le juif auxquels est affermée la porte de Tlemsén pour la somme de 3000 *doblas* à payer en tribut à Sa Majesté, n'ont pu et ne peuvent rien recouvrer de cette somme, à cause de la guerre qui a duré plus de quatre mois, et qu'il paraît juste de leur faire remise d'un tiers ;

Que le roi sait que Sa Majesté l'Impératrice lui a envoyé une pièce de brocard, deux pièces d'étoffe écarlate et quatre de toile de Hollande, lesquels objets le corrégidor ne veut pas lui donner, parce qu'il prétend que le roi n'a pas livré les grains qu'il avait promis. Beniazar demande qu'on lui remette au moins la pièce de brocard, en échange de laquelle le roi livrera immédiatement une certaine quantité de blé.

Le roi demande aussi qu'on ne retire pas d'Oran le docteur Lebrija, parce qu'il préfère avoir à traiter avec une personne qui ait à cœur de maintenir la bonne entente entre les deux pays, attendu qu'avec les gens de guerre d'Oran, la paix ne peut pas longtemps durer.

Beniazar déclare que le roi fera aussitôt proclamer la paix, si Sa Majesté consent à l'accorder aux conditions suivantes :

Le roi paiera 2000 *doblas* pour tribut ;

On lui rendra les Maures de Tabekrit et les 500 *doblas*;

On lui remettra la pièce de brocard et les autres présents qui peuvent valoir 500 *doblas*.

De son côté, il livrera immédiatement 5000 ou 6000 fanègues de blé, à un demi-ducat, et les fera conduire à *Risgol* (Harchgoun)(1) à l'embouchure de la rivière.

Les marchands d'Oran offrent de payer, pour le maintien de la paix, mille *doblas* sur les 3000 que le roi doit pour le tribut.

XIV.

LETTRE DE JACOB ALGRE ECRITE EN HÉBREU.

TLEMSÉN, 22 FÉVRIER. (2)

Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Je vous fais savoir que 22 arquebusiers sont sortis de Tlemsén pour renforcer la garnison d'*Agabel* (3). Après leur départ, certains cavaliers, accourus du Ponant, ont appris au roi que son fils marchait contre lui avec de grandes forces, et le roi a envoyé immédiatement l'ordre aux arquebusiers de revenir à Tlemsén. On s'attend à ce que l'affaire sera rude.

Informez les seigneurs Pedro de Godoy et le corrégidor d'Oran

(1) Harchgoun ou Arechkoul était au 12^e siècle le port de Tlemsén. Cette ville, qui n'existe plus, était située sur les bords de la Tafna (*el rio de Aresgol*, comme l'appelaient les Espagnols), à deux mille de l'embouchure de cette rivière; selon toute apparence, elle occupait l'emplacement de l'ancienne *Siga*.

(2) La lettre qui suit nous fait connaître la date de celle-ci (22 février 1531).

(3) *Gabel, Agabel, Akbel*. — « Ancienne ville située à 4 lieues d'Oran, dit Marmol, qui fut détruite par un roi de Fez et ne s'est jamais relevée depuis. Elle était fort peuplée et avait de bonnes murailles. Les Arabes qui habitent son territoire sont riches en blé et en troupeaux ». — Au rapport d'O. Mac-Carthy, Akbel est l'ancienne *Gilva*. On distingue encore les ruines de la ville arabe, en face de Miserguin, au-delà du grand lac salé.

que je suis entièrement à leur disposition, et demandez-leur s'ils veulent que je leur envoie des courriers pour être avisés de tout ce qui se passe. Dites-leur d'agir libéralement avec les Arabes et de se tenir prêts, car le moment est venu de châtier celui qui le mérite. (1)

On attend aujourd'hui à Tlemsén Bou-Ziân, le kaïd d'Agabel. Un de ses messagers, qui l'a précédé ici, nous a appris que les chrétiens ne faisaient aucune démonstration pour attaquer Agabel, et que les Arabes, qui s'étaient présentés devant cette place, se sont retirés mécontents. C'est très-fâcheux. Je vous dirai que, si l'on prenait Agabel, on y trouverait 700 silos pleins de blé.

XV.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN,
A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE (2).

Oran, 23 février 1531.

(Arch. de Simancas — Estado, Costas de Africa, Legajo 461)

Depuis que le roi de Tlemsén a rompu la paix, j'ai écrit plusieurs fois à Votre Majesté en lui faisant connaître ce que je croyais opportun de faire dans la circonstance pour obliger Mouleï Abd-Allah à se soumettre; mais on n'a répondu à aucune de mes lettres. Il est urgent cependant d'aviser, dans l'intérêt du commerce et de l'approvisionnement d'Oran, et de rétablir les choses comme elles étaient autrefois. Je pense d'ailleurs que

(1) On voit par cette lettre que la conférence de l'année précédente ne s'était pas terminée heureusement. L'Empereur avait sans doute refusé d'accepter les propositions du roi de Tlemsén; et celui-ci, cédant aux inspirations de Khaïr-ed-Dîn, dont les intrigues ne cessaient d'agiter le pays, avait décidément rejeté la suzeraineté de l'Empereur. La lettre suivante du corrégidor d'Oran donne au sujet de la rébellion du fils du roi des détails plus complets.

(2) Isabelle de Portugal, femme de Charles-Quint. A cette époque, l'Empereur était en Allemagne, où il s'occupait de l'élection de son frère Ferdinand comme roi des Romains.

Votre Majesté m'avait écrit et envoyé ses instructions à ce sujet par le navire qui a été obligé de relâcher à Minorque. Nous l'attendons avec le premier bon vent.

J'ai appris de source certaine que le fils du roi a quitté Tlemsên, sans la permission de son père, et a rejoint les Arabes du Ponant. On dit qu'il s'est approprié une partie de ses trésors. Voulant mettre à profit cette circonstance, je n'ai rien négligé pour amener les Arabes de la province à se déclarer contre le roi. Les principaux cheikhs sont venus à Oran et ont promis de faire cause commune avec le prince révolté. Ils ont même offert de livrer comme otages vingt de leurs enfants, si on voulait leur donner quelques soldats, afin de les aider à prendre le *Corral* d'Akbel, où se sont établis dix à douze arquebusiers et d'autres gens du roi de Tlemsên. Ils assuraient qu'en voyant les chrétiens ou même en apprenant que nous nous disposions à attaquer Akbel, la petite troupe qui occupe ce poste s'empresserait de l'abandonner.

Akbel, d'après le rapport qui nous a été fait par le capitaine Gonzalo de Alcantara et le jurat Luis Hernandez, que nous avons envoyés sur les lieux, et par d'autres personnes, est situé à quatre lieues d'Oran, dans la plaine, et le *Corral*, dont il s'agit, n'est qu'un espace découvert de 50 pas, entouré d'une muraille en pierres sèches, crénelée et haute de deux *statures d'homme*; (1) mais c'est tout ce qu'il faut pour résister aux Arabes.

J'étais d'avis qu'on accordât aux cheikhs les soldats qu'ils demandaient, et j'ai même offert de les accompagner à Akbel. Mais les deux lieutenants du marquis Pedro de Godoy et Hernando Arias s'y sont opposés. Votre Majesté trouvera ci-joint la demande que je leur avais adressée, ainsi que leur réponse (2). Je considère

(1) *Estado*, mesure de la hauteur d'un homme.

(2) Après la mort de D. Diego de Cordoba, marquis de Comarès, Charles-Quint donna à son fils, D. Luis de Cordoba, 2^e marquis de Comarès, le gouvernement d'Oran et de Mers-el-Kebir. D. Luis fut capitaine général de 1522 à 1534, et s'absenta deux fois de son gouvernement, en 1523 et en 1531. Ces renseignements nous sont fournis par un document inédit précieux, qui contient une liste chronologique des capitaines généraux de Mers-el-Kebir et d'Oran, de 1505 à 1708

leur refus comme une chose fâcheuse, parce qu'on m'a informé qu'Akbel, le canton le plus fertile du royaume, renferme de nombreux silos, et qu'on y trouverait plus de 50,000 fanègues de blé; sans compter de grandes quantités d'orge.

Convaincu que l'alliance de ces cheikhs arabes serait très-utile, et qu'avec leur aide on pourrait enfin mettre à la raison le roi de Tlemsén, je fais tout mon possible pour les maintenir dans leurs bonnes dispositions. La ville manque de pain; mais, grâce auxdits Arabes, elle est bien approvisionnée de viande. Depuis huit jours, ils nous ont procuré cent bœufs, 500 moutons et des dattes; mais il est urgent que d'ici à huit autres jours, la situation s'améliore: autrement, comme le carême approche, il faudra que la garnison se résigne à faire gras, si elle veut manger.

La provision de blé et d'orge est entièrement épuisée: il ne reste que vingt fanègues. J'ai dit qu'on les gardât pour nourrir les Arabes. Quant à nous-mêmes, tous, habitants et soldats, nous n'avons que du biscuit, vieux de plusieurs années et à demi corrompu; mais comme nous savons qu'un navire chargé est tout prêt appareiller de Malaga, nous croquons ledit biscuit sans trop nous plaindre, et l'espérance nous le fait trouver bon. Il y a encore un peu de riz, et, de temps en temps, on a du poisson: avec tout cela, nous parvenons à vivre; mais on a tort de tenter Dieu si souvent. La population est exposée à se passer de pain pendant longtemps encore, si malheureusement le navire de Malaga vient à se perdre comme l'autre. (1) Je regrette qu'on ne m'ait pas permis d'aller à Akbel; je ne serais pas obligé d'importuner Votre Majesté, ainsi que je le fais; mais personne ne m'obéit ici, à moins que Votre Majesté ne l'ordonne.

A diverses reprises, le marquis de Comarès a écrit que le gouvernement d'Oran ne le regarde plus. Ses lettres ont produit

(première occupation). Le même document nous apprend que, pendant la seconde absence de D. Luis de Cordoba, Pedro de Godoy fut capitaine général par intérim (de 1531 à 1534; — La sommation et la réponse des lieutenants du marquis de Comarès, dont parle ici le docteur Lebrija, n'ont pas été retrouvées.

(1) On voit par ce passage quelle était la triste situation d'Oran, n'ayant plus pour s'approvisionner la ressource du roi de Tlemsén.

un très mauvais effet. Tout est dans la plus grande confusion, et rien ne se fait comme il conviendrait. Je ne puis vous dire tous les inconvénients qui résultent de la situation ; mais, à mon avis, si l'on veut remédier au mal, il importe que le Marquis revienne bien vite ; s'il s'était trouvé ici, je sais qu'il n'aurait jamais permis que la garnison devint ce qu'elle est devenue. En somme, c'est Votre Majesté qui paie tout.

XVI.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN, A SA MAJESTÉ.

Oran, 27 février 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Le 23 de ce mois, j'ai fait connaître à Votre Majesté les troubles qui ont éclaté dans le royaume de Tlemsên, la fuite du fils roi Abd-Allah et sa jonction avec les chefs rebelles du Ponant. On nous apprend à l'instant qu'ayant réuni beaucoup de monde, ce prince s'est dirigé sur Tlemsên et qu'il a fait appel aux cheikhs de cette partie du royaume. Ce sont les mêmes qui, comme je l'ai dit précédemment à Votre Majesté, ont mis leurs enfants en otage dans cette ville, en nous demandant de leur donner quelques chrétiens pour les aider à prendre Akbel, ce qui serait pour Oran une chose très-avantageuse ; mais on n'a pas cru devoir leur accorder les soldats qu'ils demandaient.

J'ai pensé qu'il convenait que ces Arabes ne s'en allassent pas trop mécontents du refus qu'ils ont éprouvé, et, comme ils sont misérables, je leur ai fait distribuer des bournous et quelques autres objets. Que Votre Majesté veuille bien ordonner que cette dépense s'élevant à 200 *doblas* et faite pour son service et dans l'intérêt de cette ville, soit payée par Cristoval Rejon.

Je demande aussi, puisque le roi de Tlemsên le mérite si bien, qu'on lui suscite au moins des embarras, si on ne veut pas lui faire la guerre sérieusement.

Il me semble qu'avec l'escadre de D. Alvaro de Bazan et avec l'appui de ces mêmes Arabes qui tiennent la campagne et ont

avec eux le fils du roi, on pourrait infliger à Mouléï Abd-Adallah quelque correction qui aurait d'excellents résultats.

.....

J'en étais là de cette lettre, lorsqu'on est venu me prévenir que deux navires apparaissaient au large, venant du côté de Malaga. Comme je pense qu'ils nous apportent des secours en pain, blé et orge, ainsi que les instructions de Votre Majesté sur la conduite que nous devons tenir ultérieurement, je ne m'étendrai pas sur les inquiétudes que nous avons ici à ce sujet. Je ne sais si je pourrai retenir le bâtiment qui doit vous porter cette lettre, jusqu'à ce que ceux qui sont en vue soient arrivés, parce que le vent qui leur est contraire est précisément favorable pour partir d'Oran.

XVII.

LETTRE DU MAURE ZIRIQUE A PEDRO DE GODOY ET AU CORRÉGIDOR D'ORAN.

mars 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Votre fils Zirique vous fait savoir qu'il y a eu un combat entre les Arabes et les gens du roi. Les Arabes ont été vainqueurs. Ils ont saccagé tout le pays et fait d'Akbel un monceau de pierres. Mohammed, le fils du roi, est sous les murs de Tlemsén et tient la ville bloquée. Il a écrit à tous les Arabes, ennemis de son père, pour les inviter à se réunir à lui. Le roi est fort perplexe; il ne sait s'il doit rester ou fuir (1).

(1) Cette lettre et celle de Jacob Alègre (XIV) font partie d'une même liasse de documents. Les autres pièces sont des lettres de cheikhs arabes, tous ennemis du roi de Tlemsén. On n'a pas cru devoir les publier, elles se ressemblent toutes: ce sont des protestations de fidélité et de dévouement à l'empereur et au roi Mohammed. Ces cheikhs étaient nombreux et puissants, et on s'étonne que l'empereur Charles-Quint ne mit pas à profit cette bonne

XVIII.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN A SA MAJESTÉ
L'IMPÉRATRICE.

Oran, 10 mars 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461).

Mouléï Abd-Allah est bloqué dans sa capitale par son fils. Il me semble que le moment serait bien choisi pour en finir une bonne fois avec lui, à peu de frais. Si le Marquis revenait à Oran, et si les galères qui ne sont pas loin, se montraient de ce côté, tous les Arabes de la province, je n'en doute pas, feraient cause commune avec nous, et Votre Majesté pourrait placer à Tlemsén un roi à sa convenance, qui tiendrait ses promesses mieux que ne l'a fait celui-ci.

Mais d'après tout ce que j'entends dire, je n'ose plus espérer que le Marquis reviendra ici. Comme je ne veux pas importuner Votre Majesté, je n'entrerai à ce sujet dans aucun détail. Le Marquis a écrit que l'affaire d'Oran ne le regarde plus. Nous l'avons supplié vainement, nous lui avons dit que nos vies et nos fortunes étaient entre ses mains, la seule réponse que nous ayons pu obtenir de lui, c'est que Dieu nous aidera. (1)

On a licencié un certain nombre de soldats, et la garnison, en

occasion de relever son influence dans le royaume de Tlemsén. Comme on l'a vu, le docteur Lebrija, conseillait de traiter avec Mouléï Mohammed, mais Pedro de Godoy s'y refusait. Il y a lieu de croire que la sourde hostilité qui existait entre les deux pouvoirs civil et militaire, empêcha le gouvernement espagnol d'intervenir dans la lutte. Il convient aussi d'ajouter que l'empereur se trouvait en ce moment fort occupé en Allemagne.

(1) Le marquis de Comarès ne revint pas à Oran et fut remplacé, le 24 juin 1534, par le comte d'Alcaudète. On ne peut expliquer que par quelque dissentiment survenu entre le conseil de Castille et D. Luis de Cordoba, la réponse de ce dernier : « *que l'affaire d'Oran ne le regardait plus.* »

y comprenant les pionniers, ne se compose aujourd'hui que de 1,500 hommes, comme l'a ordonné Votre Majesté. 106 pionniers de Minorque ont été envoyés ici ; quelques-uns sont tombés malades et d'autres ont été reconnus incapables pour le service. Leur nombre s'élève à 26. On a occupé les 80 qui restent aux travaux de réparation de la Kasba, et vers le milieu du mois on enverra une partie de ces pionniers travailler aux fortifications de Mers-el-Kebir. Par suite du manque de chaux, on n'avait pu encore rien commencer ; on attendait de jour en jour l'argent qui nous fait défaut et que doit apporter Cortinas ; mais nous avons fait de notre mieux dans la circonstance, et nous avons en ce moment 200 *cahiz* de chaux pour entreprendre les premiers travaux de Mers-el-Kebir.

XIX.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIDOR D'ORAN, A SA MAJESTÉ
L'IMPÉRATRICE. (1)

Oran, 22 juin 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Votre Majesté aura sans doute pris connaissance des lettres que nous avons reçues du roi Mohammed, et que lui a envoyées Pedro de Godoy, par l'entremise du marquis de Comarès. De mon côté, j'ai expédié, par la voie de Carthagène, un double des dites lettres adressé à Georges Ruiz de Alarcon.

(1) La lettre précédente, datée du 10 mars, annonçait que le prince Mohammed tenait son père bloqué dans Tlemsén. Il paraît que ses affaires, au mois de juin, n'allaient plus aussi bien, car, dans celle-ci, il est question de son arrivée à Oran et de son intention d'y laisser ses femmes et ses enfants comme otages, en échange des troupes et de l'argent qu'il demande pour tenter une nouvelle expédition. Il y a lieu de remarquer que le Corréridor d'Oran lui donne le titre de roi, ce qui semblerait indiquer que le gouvernement espagnol l'avait reconnu comme tel. Cependant les lettres qui suivent nous apprennent que l'on continuait à négocier avec le roi de Tlemsén.

L'occasion qui se présente est très-favorable, et j'ai l'espoir que Votre Majesté voudra bien ordonner qu'on ne la laisse pas échapper. Si le marquis de Comarès est toujours capitaine-général de ce royaume, et, si dans les conjonctures actuelles il n'est pas ici, je ne sais pour quel temps il se réserve. Mon avis est qu'il faudrait agir avec un peu plus d'ardeur et qu'il importe d'obliger chacun au service qu'il doit à votre majesté.

Il convient également que nous soyons promptement informés de tout ce qu'elle voudra bien ordonner, afin que nous sachions comment nous devons nous conduire avec le prince et les gens qui marchent avec lui, lesquels sont, nous assure-t-on, plus nombreux qu'on ne le peut croire. Nous aurons bientôt ici le prince, ses femmes et ses enfants, qu'il veut nous donner en échange des troupes, des effets et de l'argent dont il aura besoin pour son expédition ; les principaux cheikhs arabes ont promis aussi de nous livrer des otages. Le roi Mohammed nous presse à ce sujet, en nous faisant les plus belles promesses. Comme j'ai entendu dire que, s'il n'envoie pas des ambassadeurs à Votre Majesté, c'est parce qu'il manque d'argent, je lui ai offert de payer les frais de leur voyage, et même d'aller avec eux, s'il était nécessaire. Je prie Votre Majesté, si cela lui convient, de nous faire connaître sans retard ce qu'elle aura décidé.

XX.

LETTRE ÉCRITE A SA MAJESTÉ SUR LA NÉCESSITÉ DE FORMER UNE
ARMÉE NAVALE POUR ATTAQUER BARBEROUSSE. (1)

Avila, 26 juillet 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Par le rapport ci-joint du conseil de la Guerre (2), Votre Majesté apprendra qu'il est venu ici un Arabe, envoyé par les cheikhs

(1) Cette lettre n'est pas signée; mais celui qui l'a écrite était certainement un des ministres de l'empereur.

(2) Le rapport dont il est ici question n'a pas été retrouvé.

voisins d'Alger, lesquels demandent que Votre Majesté veuille bien ordonner à son *armada* de prendre possession de cette place. Ces chiekhs ont tué à Barberousse un grand nombre de Turcs, lui ont enlevé quelques pièces d'artillerie et l'ont placé dans une fâcheuse position ; ils sont résolus à seconder Votre Majesté, et ils pensent que l'occasion est très-favorable pour chasser d'Alger ce corsaire. Comme l'été est trop avancé et que la dite *armada* ne pourrait être prête cette année, Votre Majesté verra également la réponse qui a été faite à cet Arabe, en vue d'entretenir les cheikhs dans leurs bonnes dispositions.

En conséquence, et vu la nécessité d'équiper la flotte pour le printemps prochain, ainsi que l'occasion favorable qui se présente de se rendre maître d'Alger, par suite de la défaite des renforts que le Grand-Turc envoyait à Barberousse (1) et de sa situation critique, le très-révérénd Archevêque de Tolède, désireux de servir Dieu et Votre Majesté et de voir mener à bonne fin une entreprise aussi importante pour le bien et la conservation de ces royaumes, m'a offert de donner, si Votre Majesté veut bien faire disposer l'*armada* pour l'époque indiquée ou pour l'été prochain, 50,000 fanègues de blé et 12,000 ducats en argent pour les autres vivres nécessaires à la troupe, que l'on embarquera, et comme le secours offert et le service rendu par le dit archevêque sont considérables, il paraît juste que Votre Majesté en tienne compte ainsi que de raison, et l'en remercie.

Il importe aussi que Votre Majesté veuille bien ordonner qu'il soit pourvu à tout ce qui peut être utile à la dite armée navale. Votre Majesté a déjà par écrit la note des troupes, des objets divers et de l'argent que nécessitera la flotte. Cette note a été ap-

(1) L'auteur de la lettre fait sans doute allusion à l'affaire de Cherchell. « L'amiral André Doria, dit Marmol, ayant appris que la flotte de Barberousse était à Cherchell, vint l'attaquer et l'incendia. Ayant débarqué ses troupes, il força la ville et délivra 800 captifs chrétiens ; mais les soldats espagnols s'étant répandus dans les maisons pour piller, les Turcs qui s'étaient réfugiés dans le château, firent une sortie, en tuèrent près de 400 et mirent le reste en fuite. La gloire de cette entreprise se trouva ainsi ternie par l'avarice des soldats. Quoiqu'il en soit, tous les vaisseaux turcs furent brûlés ou pris. »

prouvée par André Doria, quand il vint ici, et je m'abstiens d'insister à ce sujet ; mais il est urgent de s'occuper de tous ces détails sans perdre de temps, autrement l'armée ne sera pas prête au moment opportun.

Il semble non moins indispensable qu'une bonne partie des troupes aguerries, qui se trouvent en Italie, soient embarquées sur les galères d'André Doria ou sur d'autres navires pour être réunies aux forces qui seront rassemblées ici. Il conviendra également que Votre Majesté fasse venir de Flandres un bon détachement d'artillerie et des approvisionnements en poudre et en boulets, parce qu'il n'y a pas en Espagne d'aussi bons établissements pour les fabriquer. Enfin, il est à propos que Votre Majesté n'oublie pas, ainsi que je l'en ai déjà prévenue, que beaucoup des pièces qui ont été amenées ici la dernière fois ont éclaté, et qu'il y a lieu d'aviser à ce que celles que l'on voudra fabriquer soient fondues dans des conditions convenables.

Quand au choix du capitaine-général chargé de commander la flotte, le très-révérend Archevêque de Tolède offre, si Votre Majesté y consent, de partir lui-même ; si pour de certaines considérations, Votre Majesté croit devoir désigner une autre personne, il en sera bien aise ; mais il insiste pour qu'on entreprenne une expédition d'une si haute importance. (1)

XXI.

LETTRE DE PEDRO DE GODOY (2) A L'ARCHEVÊQUE DE SANTIAGO.

Oran, le 20 août 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Voici ce qui se passe en ce moment dans le royaume de Tlem-

(1) Cette lettre nous apprend qu'en 1531, on songeait sérieusement en Espagne à tenter une troisième expédition contre Alger ; mais on sait qu'elle n'eut lieu qu'en 1541, et que, bien que commandée par Charles-Quint lui-même, elle fut aussi malheureuse que celles de Diego de Vera (1516) et de Hugo de Moncada (1519).

(2) On a vu que Pedro de Godoy était gouverneur intérimaire d'Oran.

sên, et ce que je puis dire à Votre Seigneurie. Le roi et son fils se font la guerre. Moulêi Abd-Allah a envoyé son *Mezouar* (1), avec une partie de ses gens, contre le prince Mohammed. Il y a eu un combat, et l'avantage, dit-on, est resté à ce dernier ; mais le kaïd des Beni-Rachid étant survenu avec 500 cavaliers, le fils du roi a dû se retirer.

Tous les Arabes du royaume sont soulevés : les uns sont pour le roi, les autres pour son fils. Mais je crois que tous les cheikhs de cette partie du Levant se joindraient au prince Mohammed s'il se montrait de ce côté. Il conviendrait fort que la chose arrivât, parce que si le fils du roi devenait notre allié, nous tiendrions en main toutes les bonnes cartes du jeu, et Sa Majesté pourrait jouer la partie comme elle l'entendrait (2). Avec le prince Mohammed, nous aurions les Arabes, et le roi de Tlemsên, abandonné par eux, serait bien obligé de se soumettre. Mon avis est donc qu'il faut favoriser le fils et non le père.

Pour ce qui regarde le Turc, tout ce que je puis dire à Votre Seigneurie, c'est que, si l'on est toujours dans l'intention de faire l'expédition d'Alger, il me paraît indispensable de faire d'abord celle de Tlemsên. Cette expédition peut être promptement terminée, soit qu'on fasse la guerre ou qu'on négocie avec le roi et son fils. Il me semble que les choses pourraient s'arranger pacifiquement de la manière suivante : que Sa Majesté veuille bien favoriser le prince Mohammed et le reconnaître pour roi ; qu'elle lui donne une bonne part des terres que l'on prendra au Turc, et qu'en même temps, il ne soit porté aucun préjudice au roi de Tlemsên, c'est-à-dire qu'on laisse à ce dernier tous ses domaines. Je pense que, de cette manière, tous deux se montre-

(1) « Parmi les nombreuses causes d'incertitude et d'erreur que présente l'histoire de l'Afrique arabe, dit Berbrugger, il y a les variantes de signification qu'un même nom de fonction subit d'une époque et d'une contrée à l'autre. » — Le *Mezouar* du roi de Tlemsên avait certainement d'autres attributions que celui d'Alger, agent de police, chargé de faire donner la bastonnade, et préposé à la surveillance des femmes de mauvaise vie.

(2) « Mucho convenia que se hiciese, porque si lo hubiesemos aqui con nosotros, tenriamos todas las buenas cartas del juego en la mano, y podrialo jugar Su Majestad como qui siese. »

ront satisfaits et se joindront à nous pour faire la guerre à Barberousse ; et le roi et son fils y allant, aucun Maure, Arabe ou Zenète, ne refusera de les suivre, parce que tous considèrent les Turcs comme leurs ennemis. Il ne se présentera jamais une meilleure occasion de mener à bonne fin ces deux affaires.

Le roi de Tlemsên a fait appeler un juif d'ici, et je crois que c'est dans l'intention d'entrer en négociation. Le juif est parti. Les Arabes, que Moulëï Mohammed nous a envoyés, ont été un peu scandalisés en apprenant le départ de ce juif pour Tlemsên. J'ai fait de mon mieux pour les apaiser. Voilà ce qui arrive quand on entretient des intelligences avec les deux partis.

Je puis certifier à Votre Seigneurie que la troupe qui tient ici garnison sert mieux que celle de bien d'autres frontières, et cependant cette troupe est la plus mal partagée. Si l'on pense toujours à faire de cette place d'Oran un lieu destiné à recueillir tous les gens de guerre de mauvaise vie qui se trouvent en Castille, il conviendrait qu'on leur assignât un quartier particulier, où ils seraient nourris et entretenus jusqu'au moment de les employer utilement ; autrement, on chassera d'ici le petit nombre de bons soldats qui nous restent.

Don Alvaro de Bazan est arrivé à Mers-el-Kebir, le 13 de ce mois, avec onze galères et une fuste. En faisant route sur Risgol (Har-chgoun), il rencontra une fuste ennemie et lui donna la chasse ; mais, comme les Turcs avaient sur lui une grande avance, ils ont eu le temps de se jeter à la côte et se sont sauvés. Toutefois, quinze Chrétiens esclaves, qu'ils avaient avec eux, ont pu s'enfuir.

XXII.

LETTRE DU DOCTEUR LEBRIJA, CORRÉGIOR D'ORAN, A SA MAJESTÉ
L'IMPÉRATRICE.

Malaga, 2 septembre 1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Ainsi que je l'ai déjà mandé plusieurs fois à Votre Majesté, j'ai mis tout en œuvre pour déterminer les Arabes du royaume à faire cause commune avec nous, parce qu'il me paraissait que,

de cette manière, on pourrait arriver à châtier le roi de Tlemsên de son manque de foi et de son obstination à ne plus permettre à ses gens de nous apporter des vivres, comme ils le faisaient autrefois. A cet effet, j'avais entamé des négociations avec le prince Mohammed et fait en sorte que son père, le roi Abd-Allah en fût informé par la voix la plus sûre, afin qu'il comprît tout ce qu'il avait perdu en renonçant à servir Votre Majesté.

Il y a quinze jours, il me demanda de lui envoyer une personne avec laquelle il put s'entendre, et je m'empressai de faire partir deux juifs, hommes prudents et instruits, les plus adroits que j'avais pu trouver. D'abord tout alla bien, le roi paraissait content de renouer les négociations; mais, sur ces entrefaites, il arriva à Tlemsên un ambassadeur du Grand-Turc. Mouléï Abd-Allah fut si fier de la venue de cet envoyé que, non content de refuser audience aux deux juifs, il ordonna leur arrestation et les fit mettre à mort.

Dans le même temps, le prince Mohammed me faisait prévenir de son arrivée prochaine à Oran, avec ses femmes, ses enfants et les principaux cheikhs de son parti; il me disait qu'il nous amènerait les otages qu'on lui avait demandés. Je me trouvais fort embarrassé, car j'avais, en effet, promis au prince que, s'il remettait sa famille entre nos mains et si les cheikhs en faisaient autant, Votre Majesté lui donnerait des hommes et de l'argent pour s'emparer de Tlemsên, sous condition qu'il exécuterait plus fidèlement que son père les clauses du traité qui serait conclu.

Il y a longtemps déjà que le prince Mohammed a écrit à ce sujet à Votre Majesté; mais il n'a reçu aucune réponse. Ne sachant que lui dire, je n'ai pas cru devoir l'attendre, et je me suis entendu avec le commandant des navires de Votre Majesté pour effectuer mon passage jusqu'ici (1). Toutefois, j'ai laissé, en partant, des instructions relativement à ce que l'on devra répondre

(1) Le corrégidor d'Oran aurait pu ajouter, comme Pedro de Godoy *Tales son los inconvenientes de tener inteligencias con ambas partes* (tels sont les inconvénients d'entretenir des intelligences avec les deux partis). — Cette politique sans décision et sans franchise du gouvernement espagnol ne lui profita guère, comme on le verra plus loin.

au prince, lorsqu'il se présentera. J'ajouterai que ce motif n'est pas le seul qui m'ait décidé à me rendre en personne auprès de Votre Majesté ; j'ai aussi à lui faire part de beaucoup d'autres particularités, qu'il n'est pas toujours possible d'expliquer par correspondance.

Je considère la prise de Hone et son occupation comme une chose fort importante (1). Il sera facile maintenant de punir le roi de Tlemsên ou de l'obliger à tenir ses promesses. En partant de Hone, plus rapprochée de Tlemsên que ne le sont Oran et Mers-el-Kebir, on pourra, sans beaucoup de peine, pénétrer dans l'intérieur du royaume et enlever à Moulêï Abd-Allah la meilleure partie de ses possessions. Je m'arrêterai ici jusqu'à ce que j'aie vu le terme de la maladie de ma femme, que j'ai trouvée accablée par la fièvre, puis je me rendrai auprès de Votre Majesté pour connaître ses intentions relativement aux affaires de ce pays.

XXIII.

LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE DE TOLÈDE A SA MAJESTÉ (2)

Avila, 8 septembre 1531..

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

D. Alvaro de Bazan, avec onze galères et deux brigantins, — lesdits navires bien équipés et pourvus de vivres pour deux

(1) La lettre suivante raconte la prise de Hone.

(2) On ne trouve nulle part, sur la prise de Hone, les détails précis que contient cette lettre. Il paraît que cette ville, qui n'existe plus aujourd'hui, avait alors une certaine importance. L'archevêque de Tolède dit « qu'elle était à peu près aussi grande que Malaga, ceinte de bonnes murailles avec une citadelle très-forte ». — Pellissier raconte, d'après Marmol, que la ville de Hone fut prise en 1533. C'est une erreur, comme le démontre le présent document. Hone fut occupée par les Espagnols en 1531, le 24 août, jour de la Saint-Barthélemy. Pellissier ajoute que D. Alvaro de Bazan, après y avoir établi une bonne garnison, s'éloigna peu de jours après. « A quelque temps de là, dit-il, D. Alvaro reparut porteur d'ordres plus rigou-

mois, — sortit de Malaga (au mois d'août dernier) dans le but d'entreprendre quelque chose d'utile pour le service de Notre Seigneur et de Votre Majesté. Il fit route pour Oran où il prit avec lui 250 soldats de la garnison de cette place, conformément à ce que j'avais prescrit à ce sujet. J'avais envoyé l'ordre à Pedro de Godoy que, si ledit D. Alvaro demandait quelques compagnies, on les lui donnât.

Avec ce renfort, D. Alvaro partit d'Oran, et le jour de la Saint-Barthélemy, il se présenta devant la ville de Hone qui appartient au roi de Tlemsén. Il pénétra dans le port avec l'escadre de Votre Majesté, et, grâce aux bonnes dispositions qu'il avait su prendre, il plut à Dieu qu'il se rendit maître de la ville et de la Kasba.

La place ne s'attendant pas à être attaquée se trouvait dépourvue d'une partie de sa garnison ordinaire, ce qui a facilité ce coup de main. La conquête de Hone nous a coûté peu de monde : nous avons eu seulement quarante hommes tués et cent blessés.

D. Alvaro m'écrit d'Almería qu'il a laissé pour garder la ville 700 hommes, dont 400 arquebusiers, avec des vivres pour quinze jours et vingt pièces d'artillerie, dont seize petites et quatre plus grosses qu'il a prises dans la Kasba. De Malaga, où il se trouve en ce moment, il doit envoyer à Hone deux galères chargées de blé avec quelques autres provisions. Pour défendre cette place il pense qu'il suffira d'une garnison de 400 soldats et de 120 lances, et il me prie de donner des ordres pour que cette troupe, destinée à remplacer les hommes de ses galères qu'il a dû laisser à Hone, soit mise à sa disposition. Cette opération terminée et ses équipages remis au complet il reprendra la mer

reux. La ville, qui d'abord avait été pillée et saccagée, fut, cette fois complètement détruite. » La ville de Hone fut, en effet, abandonnée par les Espagnols, mais trois ou quatre ans après. En 1534, ils l'occupaient encore, ainsi que le prouvent deux lettres de Inigo de Vallejo, commandant de Hone, en date des 13 mars et 26 avril de cette même année. — Suarez Montanes, dans le fragment inédit de sa *Chronique d'Oran* dont nous avons parlé, relève cette erreur de Marmol.

avec son escadre et ira sur un autre point tenter quelque bonne entreprise.

Des personnes qui connaissent bien le pays m'ont assuré que la ville et le port de Hone étaient d'une grande importance. Cette place, ceinte de bonnes murailles, a une citadelle très-forte, et elle n'est éloignée que de douze lieues de Tlemsên, ce qui est un grand avantage pour les relations commerciales que l'on pourra établir avec les Maures de cette partie du royaume, et en même temps pour tenir le roi de Tlemsên dans notre dépendance. Oran se trouvera aussi plus en sûreté, parce qu'il est à croire que, nous voyant solidement établis sur une nouvelle frontière, le roi de Tlemsên ne sera pas tenté de venir l'attaquer.

Il a donc été jugé convenable de conserver Hone en attendant que Votre Majesté ait fait connaître ce qu'elle aura décidé à ce sujet, et j'ai cru devoir donner des ordres pour que les 400 soldats, demandés par D. Alvaro, fussent mis à sa disposition en plus des 250 qu'il a pris à Oran, et que 100 lances *des Gardes* fussent aussi envoyées à Hone pour y tenir garnison. Pour le présent, il n'y aura d'augmentation de dépense que pour l'artillerie, les 400 hommes envoyés d'ici, les munitions et les autres approvisionnements nécessaires. Quant aux 250 soldats tirés d'Oran, ils n'accroîtront pas les frais, non plus que les 100 lances qui seront payées par les gardes. On peut craindre, il est vrai, que le roi de Tlemsên, en apprenant la perte de Hone, ne cherche à se réconcilier avec son fils, et que tous deux ne se concertent pour tenter quelque chose contre cette place ou contre celle d'Oran. Dans ce cas, il faudra des secours d'hommes et d'argent ; mais je ne crois pas que cela arrive.

J'envoie à Votre Majesté un plan de la ville de Hone et de son port (1). J'ajouterai que son enceinte est un peu moins grande que celle de Malaga. Après avoir examiné ce plan, Votre Majesté avisera et m'enverra ses instructions. On espère que l'occupation de Hone permettra de réduire celle d'Oran, dont on pourrait con-

(1) On n'a pas retrouvé le plan de la ville et du port de Hone, qui devait accompagner la lettre de l'archevêque.

server seulement les forteresses et démolir tout le reste, ce qui serait une grande économie.

D. Alvaro de Bazan a si bien conduit toute cette affaire qu'il paraît juste que Votre Majesté lui en témoigne sa satisfaction. On pense qu'elle devrait lui octroyer la lieutenance de Hone. Blasco Nunéz, de Malaga, que j'avais envoyé sur la flotte en qualité d'inspecteur général des galères, s'est également très-bien montré, ainsi que le commissaire général, qui est inspecteur ordinaire et un excellent serviteur. Je prie Votre Majesté de ne pas oublier de les récompenser tous deux.

XXIV.

LETTRE DE MOULEÏ MOHAMMED, ROI DE TLEMSÈN, A PEDRO DE GODOY
ET AU CORRÉGIDOR D'ORAN.

1531.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

J'ai reçu vos lettres et compris que vous me voulez du bien. Je prie Dieu de vous récompenser du conseil que vous m'avez donné pour que ma demande fût accueillie favorablement. Je mets toute ma confiance dans votre bonne et solide amitié. Aidez-moi et soyez mes interprètes auprès de l'empereur, roi de Castille. Faites-lui connaître la situation dans laquelle je me trouve, et qu'il sache que je suis votre ami. Je m'en remets entièrement pour tout ce qui me concerne à ce que vous jugerez à propos de faire. Vous savez mieux que moi ce que, dans la circonstance, il est utile de dire à Sa Majesté : celui qui est sage n'a pas besoin qu'on le conseille. Veuillez écrire aussi au Marquis (de Comarès), l'informer de ma bonne volonté et lui raconter tout ce qui se passe.

Pour le reste, je charge mon serviteur Ben Taleb, qui connaît toutes mes affaires, de conférer avec vous.

XXV.

RÉCLAMATION DE D. INIGO DE VALLEJO PACHECO, GOUVERNEUR DE
LA VILLE DE HONE (1).

21 avril 1532.

(Arch. de Simancas. — Estado, Legajo 461.)

Inigo de Vallejo Pacheco, gouverneur et capitaine général de Hone pour le très magnifique seigneur D. Alvaro de Bazan (2), se présente devant Juan de Godoy, alcade-mayor de ladite ville de Hone, et déclare qu'il lui a été notifié, à la requête du capitaine Miguel Perera, une cédule par laquelle Sa Majesté lui défend d'acheter la viande apportée par les Maures dans la dite ville pour y être vendue, à moins qu'elle ne soit exposée sur la place publique.

Ledit Inigo de Vallejo Pacheco élève des réclamations contre cet ordre royal et prétend que ladite cédule, basée sur des informations inexactes, porte préjudice aux places frontières des Maures et aux gouverneurs qui les tiennent de Sa Majesté.

Pour prouver cette assertion, Inigo de Vallejo Pacheco demande à faire entendre devant l'alcade-mayor, assisté du commissaire de Sa Majesté, notaire public, des témoins dignes de foi, lesquels connaissent les us et coutumes desdites places frontières, ainsi que ceux qui les commandent, afin que le résultat de leurs dépositions puisse éclairer Sa Majesté et les membres de son très-haut conseil de guerre, et que Sa Majesté puisse faire justice.

Or donc, ce même 21 avril 1532, ont lieu, en présence de l'alcade-mayor, les interrogatoires des témoins produits par Inigo

(1) Ce singulier document nous fait connaître les étranges prérogatives que s'arrogeaient les gouverneurs des villes frontières.

(2) On a vu que l'archevêque de Tolède avait demandé à l'empereur d'octroyer à D. Alvaro de Bazan la lieutenance de Hone.

de Vallejo Pacheco, et voici les huit questions qui leur sont posées identiquement et successivement :

1° Connaissez-vous D. Inigo de Vallejo Pacheco et le capitaine D. Miguel Perera ?

2° Savez-vous si, sur les frontières de Portugal et de Castille, lorsque des espions viennent pour donner avis des choses qui se passent dans la contrée habitée par les Maures, il est d'usage de ne les laisser voir à personne, excepté au gouverneur et à l'interprète, lequel rapporte ce qu'ils disent ; et cela, parce qu'il y a beaucoup de *mauvais chrétiens* (maures convertis) qui, lorsqu'ils abandonnent la foi catholique et redeviennent musulmans, dénoncent lesdits espions et sont cause qu'on les tue ou qu'on les chasse du pays ?

3° Savez-vous quel est l'usage dans lesdites places frontières, lorsque les *Maures voleurs* (1) y apportent, de jour ou de nuit, du butin pour être vendu ? Appartient-il au gouverneur et ne peut-il être acheté par aucune autre personne ?

4° Savez-vous si, quand un Maure quelconque, ou un cheval, ou un bœuf, ou une vache ou tout autre bétail est surpris en dedans de l'enceinte, il devient oui ou non la propriété du gouverneur ?

5° Savez-vous si, lorsqu'une fuste, frétée par des Maures, s'échoue sur la plage de quelque frontière, elle est soumise au droit de bris ?

6° Savez-vous si les Maures voleurs, pendant les derniers six mois, ont amené à Hone vingt vaches volées, et si le gouverneur les a fait peser à la boucherie, à raison de vingt maravédis l'arrelde (2), ce qui met la livre à cinq maravédis ?

7° Savez-vous si la ville de Hone a quelque lieu de paix (3), où les Maures viennent vendre la viande ou d'autres provisions de bouche ?

(1) *Moros ladrones.*

(2) Poids de quatre livres.

(3) *Lugar de pazes*, lieu habité par des Maures de paix.

8° N'est-il pas à votre connaissance que tout ce qui vient d'être dit plus haut est de notoriété publique dans ladite ville de Hone et dans les autres places frontières de l'Afrique ?

Les témoins, après avoir prêté serment, en étendant la main droite sur la croix et juré de dire la vérité, sont interrogés successivement sur chacune des questions posées par D. Inigo de Vallejo Pacheco.

Ces témoins sont au nombre de sept, savoir :

Sanchez de Sepulveda, soldat.
 Martin de Verlonga, id.
 Inigo de Ortega, artilleur.
 Inigo Serrano, écuyer.
 Antonio Morillo, id.
 Manoël Miguel, écuyer, maréchal-ferrant.
 Mariano de Reguena, artilleur.

Tous ces témoins répondent affirmativement aux questions qui leur sont faites. Quelques-uns citent des exemples tirés des places de Melilla, de Çaçaçà, d'Oran et de Bougie, à l'appui de leurs dépositions toutes favorables à la réclamation de D. Inigo de Vallejo Pacheco.

Le document se termine ainsi :

« Après ce qui est relaté ci-dessus, le seigneur alcade-mayor a dit qu'il ordonnait et ordonne de remettre ladite enquête juridique audit capitaine général, close et scellée en publique forme, et il a signé de son nom, Juan de Godoy, ainsi que moi, Benito Enriquen Gallego, commissaire de Sa Majesté et notaire public de ladite ville de Hone, en présence des susdits témoins. »

Elie de la PRIMAUDAIE.

(A suivre.)